

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

ANNONCES . . . . . 25 cent. la ligne  
RÉCLAMES . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue L.-J. Rousseau, 2, e chez M. St-Quaire,  
Éditeur de musique du Conserv. imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs rue du C. Poissonnière, 19  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,  
à l'AGENCE-DAIGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

## ABONNEMENTS :

UN AN . . . . . 12 francs.  
SIX MOIS . . . . . 6  
TROIS MOIS . . . . . 3

POUR L'ÉTRANGER les frais de port en sus.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Monaco, le 13 Avril 1864.

## ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 4 de ce mois, a institué un bureau de bienfaisance à Monaco.

Une autre Ordonnance, du même jour, nomme, pour trois ans membres du dit bureau:

M. le Président Collomp, Président,  
M. le chanoine Joffredy, Vice-Président,  
M. le chevalier Théophile Bellando,  
M. le chevalier Jean-Baptiste Muratore,  
M. le major Jacques Aillaud de Sausses,  
M. Joseph Strafforelly,  
M. Philibert Anfonso, Secrétaire-Trésorier,  
Madame Biovès, née de Goyon,  
Madame Chompert, née Bouquet-Duperray.

Le Prince, par Ordonnance, en date du 7 de ce mois, a autorisé M. Alban-Charles-Joseph-Marie-Félix Gastaldy à prendre service dans l'armée de S. M. le Roi d'Italie sans perdre la qualité de sujet de la Principauté.

Le Prince a reçu des lettres de Sa Sainteté le Pape, de S. M. l'Empereur des Français, de S. A. R. l'Électeur de Hesse et de S. A. le Prince de Reuss-Schleiz, en réponse aux lettres de notification du décès de S. A. S. Madame la Princesse Antoinette.

## NOUVELLES LOCALES.

Le 9 mars courant, le Prince a reçu, en audience particulière, au Palais de Monaco, M. le Vice-Consul de France, qui a remis à S. A. S. une lettre de S. M. l'Empereur Napoléon III.

Samedi dernier sont arrivés dans le port de Monaco trois avisos à vapeur de la marine impériale française, le *Daim*, le *Castor*, et le *Favori*.

Cette escadrille, venue pour assister à nos régates, est sous les ordres de M. Pothuau, capitaine de vaisseau, commandant en chef la division navale des côtes sud de France.

Dimanche, cet officier supérieur accompagné du capitaine de frégate Potter, son chef d'état-major, ainsi que des commandants des bâtiments, a été reçu par le Prince et les Princesses.

Le jour même ces honorables officiers de la marine impériale et M. le consul de France ont dîné au Palais.

Des bustes du Prince, moulés en plâtre, d'après le marbre de M. Mathieu Meusnier, viennent d'être placés dans la salle du Conseil d'Etat, au Tribunal et à la Mairie.

## RÉGATES DE MONACO.

Depuis bien longtemps le port de Monaco n'avait offert un spectacle pareil à celui que nous avons vu dimanche et lundi. Quelque habitués que nous soyons dans la principauté à jouir de fêtes dont la splendeur dépasse ce que la plume peut dire, nous devons convenir que ces deux journées sont allées au delà de toutes nos prévisions. On comptait sur des jeux, on a eu une solennité.

Trois navires de la marine impériale étaient venus assister à nos régates. En honorant cette fête de leur présence, ils lui ont donné un éclat dont nous leur sommes profondément reconnaissant et dont Monaco conservera un touchant souvenir. Ces navires sont : le *Daim*, monté par M. Pothuau, commandant en chef la division navale des côtes du Sud de France, et portant son pavillon; le *Castor*, commandé par M. Roux, et le *Favori*, commandé par M. Trotabas.

Ces trois navires arrivèrent à Monaco samedi à 1 heure de l'après midi. Une foule nombreuse, accourue sur les remparts et sur la berge pour les voir entrer dans le port, a accueilli leur présence avec la plus vive sympathie. MM. les officiers et les marins de leurs bords ont été reçus avec cette cordialité qu'ils sont habitués à rencontrer partout où ils vont.

La plage avait revêtu une physionomie riante, et pleine d'attrait. Ornée de fleurs et de verdure, elle ressemblait à la longue avenue d'un immense jardin.

L'établissement des bains présentait le plus féerique coup d'œil. Les tribunes placées entre les deux galeries qui s'étendent à droite et à gauche, avaient été décorées avec beaucoup de goût.

Au milieu, en face de la mer, et sur les côtés de ces tribunes on apercevait les armes du Prince que surmontaient les drapeaux réunis de la France et de la Principauté. Autour de ces faisceaux, des vases remplis de fleurs rares exhalaient des parfums variés.

La tribune supérieure était réservée à S. A. S. le prince Albert, président honoraire des Régates.

Du haut de cette tribune, le jeune fils de Charles III

se trouvait en face d'un spectacle, dont la vue devait lui rappeler les temps héroïques, où ses illustres aïeux comptaient dans leur port de puissants vaisseaux toujours prêts à aller porter la défaite là où ils avaient un ennemi.

La tribune inférieure était destinée à recevoir les autorités de la principauté.

S. E. M. le Gouverneur Général vint y prendre place. Il était accompagné de M. le Maire, des membres du Conseil Municipal et de plusieurs autres fonctionnaires.

Les galeries réservées aux personnes invitées étaient occupées par une société aussi élégante que nombreuse.

À deux heures, un coup de canon tiré par le *Daim* donna le signal du départ. Alors la lutte commença. Mais une brise d'est qui tenait la mer agitée depuis le matin empêcha les embarcations à la voile d'accomplir leur course.

La vue de cette flottille luttant avec acharnement contre les vagues qui la retenait, avait quelque chose d'émouvant. Chaque embarcation, aperçue de loin, ressemblait avec sa voile blanche s'inclinant tantôt d'un côté tantôt de l'autre à un oiseau de mer, qui joue avec les flots et qui se rit de leur fureur.

Tandis que toutes ces embarcations poursuivaient ainsi leur course à travers les caprices du vent et de la vague, les yoles et les baleinières ont commencé leur course à l'aviron. Pour les nouveaux lutteurs, les désagréments de la mer disparaissaient sous la vigueur de leurs rames. Ils glissaient sur la vague comme avec un patin on glisse sur la glace d'un lac.

M. le comte de Gerbel, président des régates, avait varié le programme de la fête de façon à ce que les spectateurs eussent toujours un divertissement nouveau sous les yeux. Aussi, à mesure que les embarcations à la voile disparaissaient dans le lointain à la poursuite du but, et que les rameurs fuyaient au bruit cadencé de leurs avirons, de nouveaux jeux commençaient. Ce n'étaient peut-être pas ceux dont les acteurs avaient le plus à se féliciter; mais c'étaient à coup sûr ceux dont la représentation excitait davantage l'hilarité générale.

Cinquante jeunes gens venus exprès de Nice couraient sur un mât de cocagne étendu au-dessus de la mer où ils se laissaient tomber avec une gaieté pleine de sans souci, ou bien se précipitaient à la poursuite de canards dont l'agilité ne les sauvaient point des mains de leurs ennemis. On en vit même qui ne dédaignèrent point de tendre une main amie à un descendant du compagnon de St-Antoine offert en prix aux valeureux de la troupe.

Cependant malgré les efforts et l'habileté des marins qui montaient les embarcations à voile, ces courses restèrent sans résultat. La mer et le vent ne leur permirent pas d'atteindre le but. On dut renvoyer au lendemain pour tenter une seconde épreuve.

Le lundi, un temps magnifique a favorisé la reprise des courses. Le ciel était sans nuages, le soleil resplendissait, la mer était calme et bleue comme dans les plus beaux jours de l'été.

A 1 heure, le *Daim* donna le signal du départ pour les courses d'ensemble. Vingt-et-une embarcations prirent le vent. Combien ce spectacle différait de celui de la veille ! Ces voiles blanches ne ressemblaient plus à l'aile du goéland frappant la vague dont le mouvement l'importune; on eut dit l'aile d'un cygne, qui dort étendu sur une eau immobile.

Cette dernière épreuve a été terminée à quatre heures. A quatre heures et demie a commencé la distribution des prix.

S. A. S. le Prince Albert a bien voulu les décerner lui-même.

Cette cérémonie a eu lieu dans la tribune inférieure des Bains. Le Prince, en remettant les médailles, adressait à chaque lauréat des paroles de félicitation et d'encouragement. La grâce et la bienveillance avec laquelle Son Altesse a accueilli tout le monde a profondément ému les assistants.

Les courses des yachts ni celles de la première série à la voile n'ont pas eu lieu.

A. CHAMBON.

Voici la liste des embarcations qui ont obtenu des prix :

COURSES GÉNÉRALES A LA VOILE.

Courses d'ensemble.

1<sup>er</sup> Prix : — *Phocéen* à M. Oulonne.  
2<sup>me</sup> Prix : — *Roi des Iles* à M. Béchard.

2<sup>me</sup> Série.

1<sup>er</sup> Prix : — *Phocéen* à M. Oulonne.  
2<sup>me</sup> Prix : — *Julia* à M. Béchard.  
3<sup>me</sup> Prix : — *Mathilde* à M. Chaix.

3<sup>me</sup> Série.

1<sup>er</sup> Prix : — *Roitelet* à M. Serrat.  
2<sup>me</sup> Prix : — *Ondine* à M. Fardel.

4<sup>me</sup> Série.

1<sup>er</sup> Prix : — *Mercédès* à M. Bellessime.  
2<sup>me</sup> Prix : — *Berceau* à M. Mouson.

5<sup>me</sup> Série.

1<sup>er</sup> Prix : — *Chinois* à M. Cauvi.  
2<sup>me</sup> Prix : — *Antibois* à M. Bellessime.

PÊCHEURS.

1<sup>er</sup> Prix : — *St-Henry* à Arnaud Ange.  
2<sup>me</sup> Prix : — *Emilie* à Delpiano.

COURSES A L'AVIRON.

1<sup>re</sup> Série.

1<sup>er</sup> Prix : — *Marie-Jeanne* à M. Martin de Roquebrune.  
2<sup>me</sup> Prix : — *Toulonnaise* à M. le Préfet Maritime de Toulon.

2<sup>me</sup> Série.

1<sup>er</sup> Prix : — *Baleinière* du Commandant du *Daim*.  
2<sup>me</sup> Prix : — id. de l'Etat-Major du *Daim*.

3<sup>me</sup> Série.

1<sup>er</sup> Prix : — Canot du *Castor*.  
2<sup>me</sup> Prix : — Canot du *Daim*.

4<sup>me</sup> Série. (Novices)

1<sup>er</sup> prix : — *Youyou* du *Castor*.  
2<sup>me</sup> prix : — id. du *Favori*.

COURSES A L'AVIRON.

PÊCHEURS.

1<sup>er</sup> prix : — *Emilie* à M. Delpiano.  
2<sup>me</sup> prix : — *St-Louis* à M. Barral.

Dimanche soir l'établissement des Bains était

décoré d'une magnifique illumination qui a duré une partie de la nuit.

Le Casino des Spélugues resplendissait aussi des feux les plus brillants. Les jardins que l'on a nouvellement tracés autour de cet établissement scintillaient d'une myriade de lumières qui, vues de la mer, devaient offrir le plus ravissant aspect.

A neuf heures, un gigantesque feu d'artifice a clos cette première journée des fêtes dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de toutes les personnes qui y ont assisté.

Le lundi le Casino a été aussi brillamment illuminé que la veille. A. C.

BULLETIN DU LITTORAL.

Le bilan de la côte présente une situation peu satisfaisante cette semaine. Jamais on ne vit plus de caprices dans les vents, plus d'inconstance dans les ondes. L'autan et l'aquilon se sont livré sur le dos de l'humide plaine les plus furieux combats dont mémoire d'homme ait gardé le souvenir. Le vaincu ne cédait la place au vainqueur qu'après avoir succombé dans la lutte; mais en se retirant tout couvert d'écume il se promettait de revenir au combat dès qu'il aurait réparé ses forces. C'est ce qui avait lieu en effet. A peine remis de ses blessures on le voyait accourir de nouveau armé de toutes pièces. La lutte commençait de rechef; et le spectacle du lendemain ressemblait ainsi à celui de la veille. Les arbres des montagnes frémissaient indignés; les cavernes des monts faisaient entendre de plaintifs gémissements; les oiseaux du ciel descendaient dans le fond des collines dans l'espoir d'y trouver un peu de calme et d'y prendre quelque repos; l'homme et la femme, plus hardis que tous les autres animaux, restaient seuls à contempler cette immense horreur.

Aujourd'hui le calme est revenu. Les vents ont signé une trêve; de combien de temps? il serait difficile de le dire. S'ils sont discrets par moment, ils sont souvent de mauvaise foi; et plus d'un fait nous prouve que le respect des traités inquiète peu leur conscience. Quant à l'onde, elle a repris sa physionomie si connue d'Amphitrite à l'œil bleu.

Lorsqu'il s'agit de la plus belle moitié du genre humain, on dit toujours: le beau sexe, le sexe bon, le sexe faible surtout. On ne tarit point en expressions louangeuses ou sympathiques au sujet de ces bénignes créatures que Dieu fit d'une côte un jour qu'Adam dormait d'un sommeil profond. On les appelle des anges protecteurs; on remet dans leurs mains le soin de toutes les existences et puis l'on s'en va dormant comme Jacques Bonhomme sur ses deux oreilles. Combien l'on a tort cependant de leur témoigner tant de confiance, et d'ajouter une foi si grande à leur séduisant langage! Voyez plutôt ce qu'elles font à Toulon:

Les secours annuels, nous écrit-on de cette ville, accordés, sur la caisse des invalides, aux veuves et aux orphelins des marins morts au service de l'Etat, sont enfin arrivés après deux mois de retard occasionnés par une rectification de la liste des intéressés, qui a été épurée avec un soin minutieux; on se serait, dit-on, aperçu que *des femmes trop souvent veuves touchaient des secours au nom de tous leurs défunts: c'était un encouragement accordé à l'extermination des vieux marins, et on a dû y mettre bon ordre, dans l'intérêt de la morale et de la caisse des invalides.* A. CHAMBON.

S. Exc. M. le ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts, dit le *Journal de Nice* vient d'infor-

mer M. le Préfet des Alpes-Maritimes que, conformément à sa demande, S. M. l'Empereur avait daigné l'autoriser à mettre à la disposition de la Société d'Agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice, deux médailles d'or destinées à être décernées, comme prix de l'Empereur, à l'exposition qu'elle prépare pour le mois de mai prochain.

Nous apprenons que la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée doit dépenser dans le courant de l'année 1854, la somme de sept millions cinq cent mille francs pour l'établissement de la voie ferrée de Vence-Cagnes à la frontière d'Italie.

L'administration des lignes télégraphiques, après avoir acheté un navire spécialement affecté à son service, vient de créer à Toulon un vaste établissement destiné à la fabrication des câbles électriques; les travaux sont poussés avec une telle activité, qu'on sera bientôt en mesure de confectionner le câble qui doit mettre la ville de Nice en communication avec les postes sémaphoriques de la Corse.

L'acquisition du navire et la création de cette usine, auront le double avantage de procurer des économies énormes et de nous débarrasser des fabricants anglais.

On lit dans le *Progrès de Cannes*:

La vraie, l'unique fête de la ville de Cannes, est certainement celle à laquelle nous avons assisté lundi dernier. On y avait invité toute notre administration supérieure. Ont bien voulu y assister: M. le vice-amiral comte Bouët-Willaumez, préfet maritime du 5<sup>me</sup> arrondissement; M. Gavini de Campile, préfet du département des Alpes-Maritimes; M. le général Coréard; M. le colonel du 22<sup>e</sup> régiment de ligne accompagné de la musique en garnison à Nice; et un grand nombre de personnages appartenant à la diplomatie française et étrangère. Dès 1 heure, tout le monde se trouvait réuni sur la magnifique terrasse du cercle nautique. Cinq navires de l'Etat étaient en rade, le vaisseau le *Montebello* arrivé le matin a été, pendant toute la journée, le but d'une multitude de petites embarcations contenant des personnes désireuses de visiter ce magnifique navire école, qui nous a donné pendant les courses le beau spectacle d'un branle-bas de combat.

Tous les membres du club des régates étaient à leur poste; les honneurs de la journée se sont partagés entre M. le duc de Vallombrosa, le président de la société, et M. Béchard, vice-président.

41 bateaux, cutters ou voilés étaient inscrits pour participer à la lutte.

Voici comment les prix se sont répartis:

2<sup>me</sup> CATÉGORIE. — 2<sup>me</sup> Série. — 1<sup>er</sup> prix. Le *Phocéen* à M. Oulonne de Marseille, une médaille en or, offerte par S. E. le Ministre de la marine, valeur 100 fr.; plus offerts par M. le Préfet des Alpes-Maritimes, 300 fr. — 2<sup>me</sup> prix. *Julia* à M. Victor Béchard, vice-président de la société des régates, une médaille en vermeil offerte par la société. 3<sup>me</sup> Série. — 1<sup>er</sup> prix. *Roitelet* à M. Serrat Honoré, d'Antibes, une médaille en or, valeur 100 fr.; plus, offerts par le chemin de fer de la Méditerranée, 200 fr. — 2<sup>me</sup> prix. — *Touriste* à M. J.-B. Girard, de Cannes, une médaille en vermeil, offerte par la société. — 4<sup>me</sup> Série. — 1<sup>er</sup> prix. *Mercédès* à M. Bellessime, d'Antibes, 50 fr. — 2<sup>me</sup> prix. *Marie-Claire* à M. Fontan, de Cannes, une médaille en vermeil.

La coupe BUQUET, d'une valeur de 1,200 fr., a été gagnée par le *Phocéen*, appartenant à MM. Girard et Oulonne de Marseille.

La coupe RICHARDSON, d'une valeur de 1,500 fr., a été gagnée par le *Roi des Iles*, appartenant à M. Béchard.

AVIRONS. — 1<sup>re</sup> Série. — 1<sup>er</sup> prix. *Moscovite*, à M. Bouët-Willaumez, une médaille en vermeil, offerte par la société, plus, 100 fr. offerts par la ville. — 2<sup>me</sup> prix. *Toulonnaise*, à M. Bouët-Willaumez, 50 fr. offerts par la ville. — 2<sup>me</sup> Série. — 1<sup>er</sup> prix. *Baleinière du Daim*, une médaille en vermeil, offerte par la ville, plus, 100 fr. idem. — 2<sup>me</sup> prix. *Baleinière du Montebello*, 25 fr. offerts par la ville. — 3<sup>me</sup> Série. — Prix unique. *Amélie*, (Mousses) à M. J.-B. Girard, 25 fr. offerts par la ville.

Le prix des dames, une coupe en argent d'une valeur de 800 francs, n'a pas été gagné, ainsi que le prix de la 1<sup>re</sup> série, 2<sup>me</sup> catégorie, comprenant une médaille en or offerte par S. E. le Ministre de la marine, valeur 200 fr., plus 400 fr. offerts par la société.

M. le vice-amiral Bouët-Willamez vient d'être nommé au commandement en chef de l'escadre d'évolution, en remplacement de M. l'amiral Penaud dont nous avons annoncé la mort.

M. le préfet maritime de Toulon a obtenu la préférence sur plusieurs amiraux qui s'étaient mis sur les rangs.

La nouvelle de la nomination du nouveau commandant en chef de l'escadre ayant été connue au moment où les autorités allaient faire leurs visites officielles au nouveau sous-préfet de la ville, le cortège s'est immédiatement après dirigé vers l'hôtel de la préfecture maritime, afin de présenter ses félicitations à l'amiral, à l'occasion de la haute faveur qui venait de lui être accordée par Sa Majesté.

On parle de M. de Chabannes Carton, préfet maritime à Cherbourg, comme devant succéder à M. le vice-amiral Bouët-Willamez dans la direction supérieure du 5<sup>e</sup> arrondissement maritime.

M. le vice-amiral Bouët-Willamez est parti pour Paris où l'invitait à se rendre la dépêche qui lui a annoncé sa nomination.

Voici ce que l'on nous écrit de Toulon.

Les poissons d'avril ne se présentent pas toujours sous la forme d'une odieuse mystification, si l'on en juge d'après ce qui est arrivé dans la matinée du 2 de ce mois, au patron de pêche Pierre Roche.

Il avait établi ses engins sur les bancs situés entre la Ciotat et Bandol, afin d'arrêter quelques thons au passage, lorsque son attention fut éveillée par des phénomènes extraordinaires annonçant que des événements mystérieux devaient se passer sous l'eau.

Les filets paraissaient atteints de convulsions violentes, et éprouvaient des secousses qui menaçant de tout briser, exigeaient des mesures promptes et énergiques, s'il voulait sauver le matériel.

Après des efforts inouïs, on est enfin parvenu, non sans courir les plus grands dangers, à amariner un poisson monstrueux qui ne semblait pas du tout disposé à se laisser prendre sans résistance.

C'était une énorme *peau bleue* (famille des requins), mesurant 10 mètres 60 de long, et pesant 19 quintaux.

On a été forcé de le couper par blocs pour pouvoir le transporter à Toulon, où il a été mis en vente et détaillé avec le plus grand succès, sous le nom de *lami*, ce qui prouve qu'en toutes choses, même en affaires de goût, il ne s'agit que de sauver les apparences.

Les amateurs des gros morceaux ont pu satisfaire leur appétit et se régaler à bon compte, en dévorant en toute sûreté un superbe poisson qui, par la disposition et les vastes proportions de ses mâchoires, est violemment soupçonné d'en avoir fait autant de tous les individus qui avaient pu lui tomber sous la dent.

#### LETTRE PARISIENNE

L'imbroglie de la politique européenne m'apparaît si confus, si compliqué, si plein de négociations sans issue, que je me hâte, en commençant, de me renfermer dans le cercle de la chronique parisienne. Je craindrais, à la suite des diplomates, de me perdre dans un labyrinthe où ils se sont engagés sans fil d'Ariane. Faire aboutir une conférence sans conditions préalables, prêcher la paix à des États qui ont vingt sujets de se faire la guerre, chercher des alliances entre des puissances qui n'ont entre elles aucun trait d'union possible, telle est, sur tous les points de l'Europe, la tâche impossible que s'est imposée la diplomatie. Autant chercher à faire tenir les pyramides sur leurs pointes !

Passons donc tranquillement en revue les hauts faits du monde parisien. Je suis heureux tout d'abord d'avoir à constater que Paris se félicite, en ce moment, de voir se dissiper un orage que l'on craignait de voir éclater sur les récentes créations de l'enseignement libre. En voyant fermer brusquement la conférence au profit des blessés polonais, quelques pessimistes s'en allaient disant que ce n'était là que le prélude d'une détermination plus générale et plus grave, et ces prophètes de malheur fermaient déjà sans pitié les portes qui viennent de s'ouvrir largement aux lectures publiques.

Ce n'était là heureusement qu'une crainte plus chimérique qu'inquiétante. L'art, la science, la littérature, l'économie, l'industrie, continuent partout

à faire salle comble à chacune des conférences ouvertes, et chacun ne peut qu'applaudir à cet entraînement qui porte les masses vers les sources de l'étude et du savoir. Qui n'aime mieux la foule applaudissant un cours public que la foule emplissant les salles d'un estaminet fumeux !

Espérons donc que les lectures publiques s'acclimateront en France. Quelques notes discordantes ne doivent pas nous faire douter de l'harmonie. Avant d'attaquer un morceau d'ensemble, les divers instruments d'un orchestre n'ont-ils pas besoin de se mettre d'accord ? Une fois la note juste trouvée, ces conférences arriveront à exercer une influence salutaire, et l'enseignement officiel trouvera peut-être dans l'enseignement libre un stimulant et un guide.

L'habitude de ces lectures véritablement *libres*, puisque l'Etat n'y intervient en aucune façon, est profondément enracinée en Angleterre et surtout en Amérique. C'est sur cette base que se sont fondées les séances de *Royal institution*, en Angleterre, et c'est à cette libre tribune que le monde savant doit les immortelles recherches sur l'électricité de l'illustre Faraday. Ces pratiques sont si bien entrées dans l'opinion, que les conférences publiques ont créé une profession nouvelle, celle de *lecturer*. Si l'Angleterre a ses *lectures*, pourquoi la France n'aurait-elle pas ses *lecteurs* ? Nous avons le même peuple intelligent, la même soif d'apprendre, le même désir de nous fortifier et de grandir en toutes choses. Je lisais, ces jours derniers, que la force-vapeur, en Angleterre, dépassait aujourd'hui une force de 400 millions d'hommes. Voilà donc l'Angleterre qui, par la science, a conquis une puissance de travail égale à celle de la moitié du genre humain tout entier ! Cette réalité n'est-elle pas plus écrasante que l'histoire de toutes les fables de géants entassant Pélion sur Ossa ? Travaillons donc, de notre côté, pour ne pas laisser à l'Angleterre seule le rôle des Titans dans notre civilisation industrielle.

Des conférences, passons à l'exposition des beaux-arts. La transition est facile; nous restons toujours dans le domaine intellectuel. L'exposition est le grand bruit du jour. A Paris, le prologue d'un événement est bien souvent plus bruyant que l'événement lui-même. Cette année, l'exposition cause un plus grand émoi, parce qu'aux émotions de l'exposition elle-même viennent s'ajouter celles qu'a provoquées la lutte de l'organisation actuelle de l'École des beaux-arts et du jury, contre les vieilles traditions de l'Académie des beaux-arts. C'est le duel qu'on a appelé le duel de M. de Nieuwerkerke, contre l'Institut, qui allait nous livrer une de ses plus brillantes passes d'armes.

Du premier coup l'Institut est tombé mort. Il voit lui échapper la composition du jury des expositions de peinture. D'après le décret, le jury, composé de juges élus par les artistes et de membres désignés par l'administration, a sans pitié mis de côté l'usage antique et solennel qui considérait l'Académie des beaux-arts comme l'arche sainte devant laquelle l'exposition devait défilé. Le jury est composé d'artistes et de connaisseurs éminents, choisis dans le monde militant des beaux-arts. Les artistes ne diront donc plus, comme autrefois, que l'on prend à l'hôpital des morts et des infirmes pour juger les vivants.

Les artistes exposants n'ont donc plus rien à dire. Bien mieux; on vient d'établir, comme règle, que l'exposition des refusés continuera à se faire à côté de l'exposition des élus. Ceux-ci naturellement seront seuls à concourir pour les récompenses; mais, enfin, les barbouilleurs n'auront plus rien à envier aux artistes; les impuissants se pavaneront à côté des forts et des vaillants; les incompris ne crieront plus à l'injustice; la peinture d'enseigne, la peinture à la toise aura les mêmes droits que la peinture d'art, et le soleil luita pour tout le monde.

Le soleil, ici, c'est le public; un soleil qui peut, comme l'autre, avoir aussi ses taches; mais, enfin, il lui reste assez de lumière pour voir clair dans les nouveaux arrangements pris, et j'avoue qu'il se montre rayonnant, épanoui de l'universelle émulation qu'il éclate dans l'organisation nouvelle. Certes, les traditions ont droit au respect des âges, quand ces traditions représentent un culte vivant et plein de leçons fortifiantes. Mais, quand on va au fond des choses et qu'on trouve les traditions de l'Académie

des beaux-arts représentées par la gloire des Vien, des Alaux, des Abel de Pujol, on se demande, en vérité, quelle valeur pouvaient avoir ces traditions sur l'ère luxuriante qui a produit E. Delacroix, Decamps, Horace Vernet, Ary Scheffer, Meissonnier, Flandrin, Ingres et mille autres. Vouloir perpétuer la peinture dans un moule éternellement le même, c'est comprendre l'art à la manière des Chinois, qui se disent artistes parce que leurs mains font grimacer depuis deux mille ans les mêmes figures agaçantes à la face du ciel.

L'exposition des beaux-arts me rappelle que je dois ici une mention particulière au rapport que le maréchal Vaillant vient d'adresser à l'empereur sur les fouilles de Ninive. Les découvertes de M. Place ont dépassé toutes les espérances. C'est tout un palais assyrien que M. Place vient de rendre à la lumière; c'est un monument immense, composé de CENT QUATRE VINGT-QUATORZE pièces principales, qu'il vient de livrer à l'archéologie et à l'histoire. Et, jugez si ces découvertes sont curieuses, puisqu'on a trouvé, dans un des simples bâtiments accessoires, plus de CENT MILLE KILOGRAMMES d'instruments de travail parfaitement conservés.

Je ne puis m'empêcher de m'arrêter un instant pour faire remarquer que jamais, à aucune époque, les travaux archéologiques n'ont été poussés avec plus d'activité que de nos jours. Partout, vous voyez la main du savant, de l'artiste, de l'archéologue, du voyageur, bouleverser les ruines du passé pour y trouver les monuments et les traces des antiques civilisations. A Rome, à Pompéï, à Athènes, dans les îles de l'archipel, en Egypte, à Jérusalem, sur les bords du Jourdain, à Ninive, des connaisseurs habiles tournent et retournent la poussière du passé et obtiennent des merveilleux résultats.

Dernièrement, on nous annonçait que MM. de Saulcy et l'abbé Michon avaient pu pénétrer un peu plus avant dans l'exploration des monuments de Jérusalem, et avaient découvert une chambre sépulcrale contenant le sarcophage intact d'un roi de Judée, avec une inscription en caractères hébraïques; aujourd'hui, c'est M. le duc de Luynes qui s'en va explorer à fond, par lui-même et sur place, les curieux phénomènes et la tradition mystérieuse de la mer Morte.

D'un autre côté, les fouilles de Pompéï sont poussées avec plus d'ardeur que jamais. Le gouvernement français vient d'entreprendre à Rome de vastes travaux. M. Jules Appert publie une savante étude des inscriptions cunéiformes de Babylone et de Ninive, que l'Institut a récompensée par un prix de 20,000 fr. M. Mariette a déchiré un large pan des antiquités égyptiennes, et nous a révélé une foule de curiosités qui nous initient à la vie privée des Egyptiens. MM. Perrot et Guillaume découvrent, sur les murailles du temple d'Ancyre, le testament politique d'Auguste. M. Salsmann fouille avec succès les antiquités de Camiros, dans l'île de Rhodes. M. de Vogué retrouve des trésors artistiques dans l'île de Caypre. De tous côtés, nous déchirons le manteau de verdure et de poussière que la main du temps a jeté sur les débris du passé. Ce sont là d'heureuses découvertes, d'habiles travaux qui répandent sur l'antiquité mille clartés nouvelles.

On nous écrit de Paris:

On vient d'expérimenter, au chemin de fer de l'Est, à Paris, un nouveau système de frein dont plusieurs journaux de la capitale ont rendu compte dans des termes très flatteurs. Les essais ont eu lieu en présence des hommes les plus compétents en pareille matière, et il paraît que les résultats obtenus ont frappé les assistants d'admiration.

Le nouveau frein dont il s'agit est dû à M. Tabuteau, ingénieur des ponts et chaussées à Bordeaux; il fonctionne depuis plusieurs mois avec un grand succès sur le réseau des chemins de fer du Midi.

Cet appareil, qui consiste en un simple levier avec un double genou articulé, se recommande principalement par la rapidité et la puissance de son action. La rapidité est telle, que la rotation des roues peut être arrêtée *instantanément*. Au coup de sifflet du mécanicien, le convoi se trouve livré au seul effet du glissement, qu'il n'ap-

partient à personne de supprimer, et le train, dans les conditions réglementaires, parcourt encore de 100 à 150 mètres au plus, selon sa masse et la vitesse dont il est animé. Quant à la puissance, elle est au moins double de celle que produisent les vis généralement usitées pour le serrement des freins, et le fonctionnement de ce mécanisme, d'une simplicité extrême, est plus régulier, plus sûr et moins sujet aux dérangements que celui de la vis elle-même.

Avec ce nouveau système de frein, on dispose véritablement d'un moyen infaillible d'arrêter, aussi vite qu'il soit humainement possible de le faire, la marche d'un convoi en présence d'un danger ou d'une nécessité quelconque.

On peut dire que le garde-frein tient littéralement la rotation des roues dans la main, puisque, d'un seul mouvement, il peut la paralyser ou la laisser reprendre à son gré, selon qu'il abaisse ou relève le levier, et cela, dans des intervalles de temps à peine appréciables.

Quand on voit chaque jour se produire les événements les plus funestes, parce que l'impulsion des trains n'a pu être maîtrisée assez rapidement, n'est-on pas en droit de s'étonner qu'une invention appelée à prévenir la plupart des malheurs de ce genre ne soit pas encore passée dans la pratique des chemins de fer? Les Compagnies n'encouraient-elles pas vis-à-vis du public une grave responsabilité, si désormais des choes avaient lieu à des distances assez rapprochées pour que toute collision eût pu être évitée par l'emploi d'appareils plus perfectionnés? Et le gouvernement, lui-même, malgré la sage réserve qu'il est obligé de s'imposer, n'a-t-il pas un devoir à remplir pour activer la propagation d'un système de frein si propre à préserver la vie des voyageurs?

Un wagon d'essai, muni du nouveau frein articulé, doit arriver très prochainement à Marseille, afin de continuer ses expériences, ou, pour mieux dire, le cours de son éclatant succès.

On lit dans la *Mode de Paris* :

C'est la *Maison de Commission Générale*, rue d'Hauteville, 53, qui a expédié la *Corbeille de mariage* et le *Mobilier de Mme de S...*, de Vienne.

Le tout est arrivé en parfait état; la composition de tous ces objets était du meilleur goût.

Je ne saurais trop recommander cette *Maison de Commission* qui est anciennement et avantageusement connue; rien n'est plus commode, rien n'est plus utile. Quoique éloigné de Paris, toute personne peut jouir des mêmes avantages que si elle s'y trouvait.

Des demandes de toute nature sont chaque jour adressées à la *Maison de Commission Générale*.

Afin qu'il soit répondu d'une manière prompte et précise, il est utile de transmettre, surtout lorsqu'il s'agit de

toilettes, quelques renseignements détaillés sur sa personne, les couleurs préférées, etc.

Lorsqu'il s'agit d'ameublements, bronzes, glaces, tapis, cristaux, porcelaines, etc., il est aussi nécessaire de donner quelques indications; et toujours le prix approximatif que l'on entend consacrer à chaque acquisition.

Adresser les lettres à M. Am. Richy, rue d'Hauteville, 53, Paris.

La mise en vente des deux premiers numéros du *Magasin d'Éducation et de Récréation* a suffi pour décider le succès de cette excellente publication, et pour en faire comprendre au public si attentif des pères et des mères l'intérêt et l'utilité. Des textes excellents, d'une morale aimable et élevée, où la science se mêle habilement au récit, un luxe de gravures d'une distinction véritable, un bon marché extrême, une typographie irréprochable, voilà de quoi assurer une renommée brillante et solide à l'œuvre fondée par MM. Macé et Stahl. — Les deux premiers numéros contiennent les premiers chapitres des *Serveurs de l'estomac*, ouvrage qui fait pendant au livre auquel l'auteur doit sa première célébrité, à *l'Histoire d'une bouchée de pain*, par M. Jean Macé; *la Princesse Ilysée*, un diamant emprunté à l'Allemagne, par P.-J. Stahl; *les Anglais au pôle Nord*, récit saisissant des voyages du capitaine Batteras, par M. Jules Verne, l'heureux auteur de *Cinq semaines en ballon*; *la Fontaine*, tragédie enfantine, illustrée par Froment; *les petites Sœurs et les petites mères*, par Froëlich, le peintre charmant de *la Journée de mademoiselle Lili*. — C'est une véritable bonne fortune pour les familles qu'une publication de ce genre. — Le *Magasin d'éducation et de Récréation* arrive à son heure; il comble véritablement une lacune. La confiance des mères n'a point à craindre de s'égarer en comptant sur le zèle de ses directeurs: leurs preuves faites depuis longtemps les désignent entre tous pour l'œuvre qu'ils ont entreprise.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 Avril 1864.

NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, m. d.  
 MENTON. b. *Belle Brise*, c. Verrando, id.  
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. v. *Bosphore*, c. Santin, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 MENTON. b. *Caroubier*, c. Laurenti, id.  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 VINTIMILLE. b. *Solferino*, c. Sibono, m. d.  
 NICE. b. v. *Vintimille*, c. Pisan, m. d.  
 MENTON. b. *La Gloire*, c. Palmaro, en lest  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, m. d.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 CETTE. b. *Annonciation*, c. Vensan, vin  
 AGDE. b. *St-Jean*, c. Bô, id.  
 ID. b. *St-Jean-Baptiste*, c. Conti, id.  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, m. d.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest  
 ID. b. *Miséricorde*, c. Viale, m. d.  
 ID. b. *St-Jean*, c. Sibono, id.  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, en lest  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 MARSEILLE. b. *Miséricorde*, c. Marcenaro, m. d.

Départs du 2 au 8 Avril 1864.

NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, en lest  
 CETTE. b. *Belle brise*, c. Verrando, m. d.

NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ST-TROPEZ. b. *Caroubier*, c. Laurenti, id.  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. *Solferino*, c. Sibono, m. d.  
 ID. b. *Vintimille*, c. Pisan, en lest  
 TOULON. b. *La Gloire*, c. Palmaro, en lest  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, en lest  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 MENTON. b. *Annonciation*, c. Vensan, vin  
 SESTRI. b. *St-Jean*, c. Bô, id.  
 ID. b. *St-Jean-Baptiste*, c. Conti, id.  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, en lest  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 VINTIMILLE. b. *St-Jean*, c. Sibono, m. d.  
 NICE. b. v. *Bosphore*, c. Santin, en lest  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.

Bulletin Météorologique du 3 au 9 Avril 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉ- RIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
3 avril	12	43	13	beau	nul.
4 »	12	14	15	id.	id.
5 »	13	15	15	id.	id.
6 »	14	16	18	id.	id.
7 »	15	17	18	id.	id.
8 »	10	13	12	id.	vent
9 »	12	15	16	id.	id.

La *Monographie des Hémorrhoides*, par le docteur A. LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° pour 4 fr., à Paris, 14, rue de l'Échiquier. (Consultations). (8)

VICHY REVUE DES EAUX.

MONITEUR DES EAUX MINÉRALES  
 BAINS DE MER ET STATIONS HIVERNALES. — Guide hebdomadaire du visiteur et du touriste. — Correspondance internationale. — Hydrologie. — Hygiène. — Bénéfices gratuits. — Abonnement: un an, 12 fr. S'adresser franco à M. B. CAMBARDI, à Vichy (Allier).

BAINS DE MER DE MONAGO.

Depuis le 21 mars le paquebot des Messageries Impériales, le *Bosphore* fait avec la *Palmaria* le service entre NICE et MONAGO de la manière suivante :

Départs de Nice : *Bosphore*, à 11 heures du matin.  
*Palmaria*, à 4 heures du soir.  
*Bosphore*, à 4 »  
*Palmaria*, à 6 »  
*Palmaria*, à 9 heures du matin.  
 Départs de Monaco : *Bosphore*, à 4 heures du soir.  
*Palmaria*, à 3 h. 1/2 du soir.  
*Bosphore*, à 10 »

BAINS DE MER DE MONAGO

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

GRAND & VASTE ÉTABLISSEMENT SITUÉ SUR LE PORT.

BAINS CHAUDS & BAINS FROIDS

La maison des Bains, située sur le port, offre, aux familles étrangères la cure la plus complète par l'HYDROTHERAPIE, à l'eau douce et à l'eau de mer.

La température, toujours élevée et tiède à Monaco, est la même pendant l'hiver que celle de Paris dans le mois de juin et de juillet.

Vaste et magnifique Casino, récemment élevé en face de la mer. MM. les étrangers y trouvent, pendant toute l'année, les distractions et les agréments des Bains d'Allemagne, tels que Hombourg, Ems et Baden-Baden.

SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE DE BILLARD ET DE BAL. CONCERT CHAQUE JOUR, l'après-midi et le soir, dans la grande salle de bal.

Hôtels, Villas et maisons meublées : prix modérés. — Station télégraphique. On se rend de PARIS à MONAGO en 24 h.; — de LYON, en 46 h.; — de MARSEILLE, en 8 h., par le chemin de fer de la Méditerranée en passant par Nice.

Trajet de Nice à Monaco en 1 h., par un service permanent de bateaux à vapeur.

SERVICE RÉGULIER EN VOITURE : bureaux à Nice, boulevard du Pont-Neuf; à Monaco, place du Palais.

GRAND HOTEL DE PARIS

Cet Hôtel, situé à proximité du Casino est organisé sur le modèle du GRAND HOTEL du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est, sans contredit, l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — Cuisine française. — Service à la carte.

Compagnie Coloniale

ÉTABLISSEMENT MODÈLE

pour la Fabrication spéciale



CHOCOLATS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé, toutes les propriétés bienfaisantes dont cet aliment est susceptible, la COMPAGNIE COLONIALE ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut, avant tout, ne livrer que des produits d'une supériorité incontestable.

ENTREPOT général à Paris, Rue de Rivoli, 132

Dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants.